



Issue du regroupement en 2001 des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville, de la paroisse de Saint-Athanase et de la municipalité de L'Acadie, Saint-Jean-sur-Richelieu est située au sud du Québec, sur la rive sud de Montréal, à 20 minutes du pont Champlain et à une trentaine de kilomètres de la frontière canado-américaine. Saint-Jean-sur-Richelieu, ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, se classe au 11^e rang des villes de la province et jouit d'un positionnement stratégique.

Appel de candidatures

Titre de la fonction : Chargé de projets - Circulation et utilités publiques
Statut : Régulier, temps complet
Service : Infrastructures et gestion des eaux, Division ingénierie – module circulation et utilités publiques

Sommaire de la fonction / Rôle

Sous la supervision du directeur adjoint, le chargé de projets est responsable de l'analyse, la coordination, la planification, l'évaluation et l'élaboration des plans directeur, des études de circulation, de réglementation, de normes et de politiques dans son secteur d'activité ainsi que le contrôle budgétaire de ses projets. En ce sens, il est responsable de la rédaction technique (plan, devis et description du projet) de tout projet nécessitant l'application d'un processus d'appel d'offres. Il assure un rôle prépondérant à l'égard de la gestion des réseaux techniques urbains (utilités publiques) en veillant à la réglementation, en traitant et en orientant les demandes et le suivi d'implantations, de modifications, retrait et/ou autres qui sont adressées à la Ville. Il participe à la réalisation de projets d'aménagement du réseau routier, réseau cyclable, passage piétonnier, feux de circulation, etc. Le chargé de projets agit comme membre du Comité sur la circulation et la toponymie en plus de ses mandats principaux et assure la supervision du personnel à sa charge.

Comme spécialiste, il contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes innovatrices dans les secteurs d'activité mentionnés.

Exigences normales de la fonction (prérequis)

Formation

Diplôme d'études universitaires de premier cycle (BAC) en sciences appliquées, option génie civil ou domaine connexe.

Expérience

Minimum : 5 ans dont 2 années en gestion de personnel.

Autres exigences

- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Avoir une bonne connaissance des normes, technologies et principes touchant la circulation, la sécurité routière, la signalisation et les réseaux d'utilités publiques;
- Connaissance intermédiaire de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, PowerPoint);
- Connaissance intermédiaire des logiciels Autocad;
- Connaissance avancée de logiciel en gestion et simulation de circulation;
- Formation sur la santé et sécurité en chantier (carte ASP);
- Permis de conduire, classe 5.

Atouts

- Connaissance du milieu municipal;
- Connaissance des logiciels Harfan et Munisig;
- Maîtrise du français parlé et écrit.

SALAIRE

Le salaire est établi selon la classe 18 du protocole des cadres équités, soit entre 76 367,20 \$ et 86 777,60 \$ par année.

HORAIRE

Poste à temps complet, à raison de 35 h/semaine réparties du lundi au vendredi.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Si ce poste représente un défi intéressant pour vous, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en toute confidentialité avant 16 h 30 le 7 juin 2013 à l'adresse suivante :

Chargé de projets - Circulation et utilités publiques

Service des ressources humaines

188, rue Jacques-Cartier Nord, C.P. 1025

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B2

Par courriel à : ressources.humaines@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Par télécopieur : 450-357-2333

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin a pour but d'alléger la lecture.

Le 27 mai 2013